

DELIBERATION N°15/2020

Le **Mardi 28 janvier 2020** à 9h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 17/01/2020

Nombre de membres en exercice : 26

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	CAILLE Louis	x			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert		x		ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier			x	DYEN Michel	
	LEOUTRE Jean-Marc	x			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence			x	CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			x	CARREL Henri	
	PILARD Etienne			x	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric			x	CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick	x			TORNIER Xavier	
	GAUDIN François		x		ROTA Michel	
	GARZON Philippe			x	GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	x			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	ZUCCHERO pascal			x	MARTIN Jean-Pierre	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	x			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne	x			ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude			x	COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves			x	GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	x			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			x	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges			x	SILVESTRE Maxime	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	RAFFIN Jean-Claude	x			BUTTARD Jean-Marc	
CC HAUTE TARENTEISE	PENNA Jean-Luc	x			PASCAL-MOUSSELARD Gaston	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES		x		BLANC Henri	
REGION	BONNIVARD Emilie			x		
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle				MITHIEUX Lionel	x
TOTAL		10	3	12		
TOTAL VOTANTS		14				1
TOTAL VOIX		26				

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20200128-DEL15-2020-DE
Date de télétransmission : 07/02/2020
Date de réception préfecture : 07/02/2020

DELIBERATION N°15/2020

Objet : RETROCESSION

Opération 15-254 : ST LAURENT DU PONT – ZA Grange Venin I
Demandeur : Communauté de communes de Cœur de Chartreuse
Axe : Développement économique
Date de fin de portage : 28/01/2020
Acquéreur désigné : SCI 2j.SAM

La communauté de communes de Cœur de Chartreuse demande la rétrocession partielle d'un tènement de 5 927 m² environ, constitué de 2 hangars métalliques sur plateforme bitumée, à la SCI 2J.Sam, représentée par Messieurs PERRET Jean-Michel et André ou toutes sociétés qui se substitueraient. La Sarl Perret locations est actuellement occupante à titre précaire de ce lot pour y stocker son matériel.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
ST LAURENT DU PONT	AE658p	Grange Venin	4 825 m ² env.	sols	Ue	335 625 €
	AE707	Grange Venin	1 081 m ²	Sols	Ue	
	AE452	Grange Venin	21 m ²	Sols	Ue	
		TOTAL	5 927 m² env.			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession des parcelles mentionnées ci-dessus à sci 2J.Sam ou toutes sociétés qui se substitueraient, au prix indiqué, sous réserve de réception de la délibération de la CC cœur de Chartreuse.

Le 07/02/2020
 Le Président
 Jean-Marc LÉOUTRE

VOTE :	
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0



Accusé de réception en préfecture
 073-487899056-20200128-DEL15-2020-DE
 Date de télétransmission : 07/02/2020
 Date de réception préfecture : 07/02/2020